CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100814** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/1998

Raison sociale : SARL PASCAL GILARDEAU

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2015

Capital : 7 622

1 BIS RUE NANTAISE
85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 420 147 381 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5422348

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4721075504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4721075504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 51 65 04 92 **Fax :**

Portable : 06 24 48 72 08

Responsabilité légale :
GILARDEAU PASCAL CO-GÉRANT / GILARDEAU EMMANUEL CO-GÉRANT / RAUTUREAU SAMUEL CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.gilardeau-rautureau.fr

E-mail : contact@gilardeau-rautureau.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 684 922 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 10:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100814** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **01/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/1998
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2015
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : **420 147 381 00024**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5422348

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4721075504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4721075504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **SARL PASCAL GILARDEAU**

1 BIS RUE NANTAISE
85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE

Téléphone : 02 51 65 04 92 **Fax :**
Portable : 06 24 48 72 08

Site Internet : http://www.gilardeau-rautureau.fr
E-mail : contact@gilardeau-rautureau.fr

Responsabilité légale :
GILARDEAU PASCAL CO-GÉRANT / GILARDEAU EMMANUEL CO-GÉRANT / RAUTUREAU SAMUEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/10/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/09/2024
o Ventilation mécanique	26/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 10:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.